

Dispositif « Tremplin vers les bourses Marie Skłodowska-Curie »

Ce dispositif est financé par la Région des Pays de la Loire



Appel à manifestation d'intérêt

Vous êtes enseignant.e-chercheur.e ou chercheur.e des Universités d'Angers, de Nantes ou du Mans ? Vous souhaitez accueillir un jeune chercheur européen ou international ? Vous connaissez les appels à projets Marie Skłodowska-Curie et souhaitez-vous lancer ?

> Contexte

L'Union européenne promeut la mobilité des chercheurs en finançant des actions de formation et de recherche dans le cadre du programme Horizon Europe. Les actions Marie Skłodowska-Curie (MSCA) visent à encourager la mobilité des chercheurs entre **pays, secteurs et disciplines** sur des projets de recherche et des programmes de formation.

La bourse MSCA "Postdoctoral Fellowship" (PF) permet à un laboratoire d'accueillir un chercheur postdoctorant sous la direction d'un enseignant-chercheur ou chercheur permanent (le superviseur) pendant un à deux ans. Le postdoctorant peut être de toute nationalité, à condition de ne pas avoir séjourné plus de 12 mois en France dans les trois dernières années à la date de soumission du projet. Le projet doit être **une co-construction**, rédigée à quatre mains, entre le chercheur international et le superviseur. Les projets peuvent concerner **tous les domaines de la recherche et de l'innovation**, de la recherche fondamentale jusqu'aux phases de commercialisation et sont librement choisis par les candidats.

Les projets déposés sont par la suite sélectionnés par les experts indépendants de la Commission européenne sur la base de la qualité de la recherche, le potentiel de développement de carrière du chercheur international, le transfert des compétences dans l'intérêt des deux parties et la qualité de l'accueil offert. La Commission européenne finance le salaire du chercheur accueilli, les frais de recherche et de mission et des frais de gestion.

> Le dispositif « Tremplin vers les bourses Marie Skłodowska-Curie » : soutien au montage de projets

Pour sa troisième édition, les services d'accompagnement aux projets européens des Universités d'Angers, du Mans (CAP Europe) et de Nantes (SAIP) souhaitent continuer l'expérience du « Tremplin MSCA » afin d'améliorer la qualité des projets déposés auprès la Commission européenne.

Cette action vise à relever les deux principales difficultés observées aujourd'hui aussi bien au niveau local par les chercheurs de nos 3 universités que par la Commission européenne :

- La difficulté pour les superviseurs de trouver de bons candidats européens et internationaux ;
- La difficulté d'avoir des projets conçus et écrit à 4 mains de manière collégiale et symétrique.

Le superviseur a un rôle important à jouer dans la construction du projet, trop souvent sous-estimé. La Commission européenne insiste régulièrement sur le fait que les propositions doivent être rédigées à 4 mains, entre le superviseur et le candidat. Ce défaut d'appropriation du projet par le superviseur se fait malheureusement trop souvent sentir dans les propositions évaluées. En tant que programme phare de l'UE pour la mobilité et la formation des chercheurs, les MSCA PF encouragent une supervision de qualité, un mentorat et une orientation professionnelle appropriée. [Ce guide](#) vous aidera à comprendre les attendus européens.

Pour répondre à ces difficultés, les équipes CAP Europe et du SAIP mènent **une démarche pro-active** pour attirer les chercheurs les plus talentueux prêts à candidater aux bourses MSCA-PF. Cela passe par les partenariats internationaux entre laboratoires, la labellisation HRS4R et le dispositif EURAXESS. Il s'agit aussi de former les chercheurs (superviseurs et candidats) lors du montage des propositions.

Le dispositif propose un accompagnement complet et personnalisé des superviseurs et des postdoctorants internationaux pour déposer un projet MSCA-PF via :

- **l'aide à l'identification d'un candidat international pour chaque superviseur**
- **une formation active des superviseurs et candidats via des webinaires d'information en français, une formation en ligne en anglais,**
- **la prise en charge d'une mobilité de 2 nuitées du postdoctorant pour rencontrer son superviseur,**
- **un soutien individuel de nos ingénieurs de projets européens jusqu'au dépôt du projet MSCA-PF.**

Les frais relatifs à la mobilité de deux nuitées seront avancés par notre service CAP Europe (grâce à un soutien du Conseil Régional). Avant de vous engager dans le dispositif, il est important d'avoir un accord de votre directeur d'unité sur votre participation en tant que superviseur.

> Mise en œuvre et calendrier du dispositif :



1. **Du 20 octobre au 1er décembre 2022** : Les enseignants-chercheurs et chercheurs des laboratoires des Universités d'Angers, de Nantes et du Mans souhaitant accueillir un post-doctorant, en accord avec leur responsable d'unité de recherche, sont invités à compléter [ce formulaire en ligne](#). L'identification préalable d'un candidat n'est pas un prérequis. **Le formulaire doit être rempli aussi bien par les superviseurs qui ont déjà identifié un post-doctorant que par ceux n'en ayant pas encore identifié.**

2. **A partir de décembre 2022** : Appel à candidatures de post-doctorants ouvert à l'international: communication large via Euraxess, les partenaires internationaux de chaque université et du laboratoire, les réseaux sociaux etc.
3. **Début 2023 – au fil de l'eau : sélection des candidats**. Pré-sélection des candidatures par les services d'accompagnement puis évaluation et sélection finale par les superviseurs (si la qualité des candidatures n'est pas au rendez-vous, le superviseur pourra alors décider de ne pas poursuivre le projet).
4. **Mobilité possible des candidats au fil de l'eau à partir de janvier 2023** (et jusqu'à épuisement du budget) : les candidats le souhaitant pourront être accueillis dans nos universités respectives pour travailler et rédiger le projet avec leur superviseur et le chargé de projets référent. Les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge à hauteur de **1000€ pour les candidats européens et 2000€ pour les non-européens pour deux nuitées**. Les laboratoires seront libres de participer ou non au cofinancement de ce séjour (notamment pour allonger la durée du séjour).
5. **Février 2023 : Ouverture de la formation en ligne via Moodle en anglais** pour fournir aux superviseurs et aux post-doctorants les clés pour la rédaction des propositions. Formation disponible jusqu'à la date de dépôt (mi-septembre).
6. **Webinaires d'information en français** :
 - Webinaire de présentation générale du dispositif le mardi 21/03 (11h-12h30).
 - Webinaire "Conseils d'écriture" le mardi 16/05 (11h-12h30).
7. **Webinaires "FAQ" en anglais** pour permettre à chacun de poser ses questions : lundi 03/04 (12h-13h), mardi 02/05 (12h-13h), lundi 05/06 (12h-13h) et lundi 03/07 (12h-13h).
8. **Jusqu'au dépôt : Accompagnement individualisé** entre chaque binôme et les ingénieurs de projets européens pour répondre à leurs questions, aider au montage et au dépôt de la proposition.
9. **13 septembre 2023*** : date butoir pour le dépôt des MSCA-PF.

Si vous souhaitez participer au Tremplin MSCA 2023, nous vous invitons à compléter [ce questionnaire](#) ou à contacter les ingénieurs de projets européens de votre université :

- Université d'Angers : cap-europe@univ-angers.fr
- Université du Mans : europe@univ-lemans.fr
- Nantes Université : europe.drpi@univ-nantes.fr

**Ouverture théorique de l'appel MSCA PF le 12 avril 2023. L'ouverture de l'appel correspond à la date de sortie officielle de l'appel et donc de la possibilité de soumettre en ligne.*